



# COMITÉ D'AIDE À SANGHA

Décembre 2020

## Édito

Après plusieurs mois d'interruption, la communication est rétablie avec le centre du Mali depuis la mi-juillet. En effet, la communications via Internet a été coupée de longues semaines afin de perturber l'activité et les échanges entre groupes terroristes. Depuis lors, nous avons repris des échanges intenses avec Allaye. Et les nouvelles vont plutôt dans le bon sens sur le terrain, même si nous sommes encore loin d'un retour à la normale.

Nous nous faisons ici les scribes d'Allaye et tâchons de rester fidèle aux informations qu'il nous a communiquées.

*« L'armée [maliennne] n'a pas beaucoup de moyens, mais depuis la mise en place du gouvernement de transition, on voit des améliorations et on constate sa présence dans la région. Par ailleurs, il y a des négociations entre communautés pour tenter d'améliorer la situation.*

*La situation sanitaire par rapport à la COVID-19 semble se dégrader rapidement avec l'arrivée de l'hiver [contact du 1<sup>er</sup> décembre]. Un deuxième confinement vient d'être décrété : fermetures d'établissements, couvre-feu de 21h à 5h, écoles fermées pendant un mois. Même le palais présidentiel est touché par l'épidémie.*

*La fermeture des frontières, à cause de la pandémie, entraîne une hausse du chômage. C'est mauvais notamment pour les jeunes qui ne peuvent plus aller gagner de l'argent dans les pays voisins. Le dénuement pousse alors certains dans les milices où ils vont participer au pillage des villages et contribuer à l'augmentation des violences.*

*La saison des cultures a été très mauvaise. Soit les terres isolées, loin des villages n'ont pas été cultivées car c'était dangereux de s'y rendre, soit sur le plateau par exemple, zone plus protégée de l'insécurité, des pluies torrentielles ont inondé les parcelles et on fait pourrir les légumes en place. »*

De notre côté, vous verrez au fil des pages suivantes que l'activité a été assez intense et productive ces derniers mois.

Nous sommes très heureux d'accompagner la mise en place d'un nouveau périmètre maraîcher, lancement dans quelques semaines, et fiers de vous présenter les premières concrétisations d'un autre projet visant à donner des moyens de lutte contre la Covid-19 aux populations locales.



Restons mobilisés, n'oublions pas que le Sahel et le pays Dogon sont dans une situation très fragile à tous les points de vue et qu'ils ont besoin de nous pour sortir grandis de cette situation. Merci pour vos soutiens encore et toujours renouvelés. N'oubliez pas que les co-financements que nous obtenons ne couvrent jamais 100% des coûts. La plupart des bailleurs demandent une part d'autofinancement aux associations, c'est là que vos dons interviennent.

On compte sur vous !

Frédéric Salvi

## Départ de notre fondatrice

Anne-Marie Gillet s'en est allée comme elle a œuvré dans la vie : discrètement et dans l'amour de ses proches.

J'ai rencontré Anne Marie Gillet dans les années 79-80, dans la cour de la famille Ogobara Dolo. Elle établissait les premiers contacts avec Anagaly afin de créer le Comité d'Aide à Sangha. Profondément touchée par un mode de vie proche du grand dénuement, elle a mis en place les premiers envois de médicaments et de matériel scolaire.

Sa personnalité a marqué durablement l'esprit dans lequel le comité a voulu inscrire ses actions : répondre aux besoins des populations, de leurs initiatives et favoriser les réalisations vers le scolaire et l'approvisionnement en eau.

Plus de 38 ans après, le comité poursuit ses actions dans le même esprit et la remercie de lui avoir ouvert la route.

Nous nous joignons à sa famille pour l'accompagner dans ce dernier voyage. Que la terre te soit légère Anne Marie !

Nadine Wanono

**Notre Mère,  
Notre Grand-Mère,  
Notre Arrière-Grand-Mère**



**Madame Anne-Marie GILLET-CHAULET,  
née GAVET, le 8 janvier 1921 à Migennes (Yonne),  
s'en est allée tranquillement rejoindre ses ancêtres,  
ce 24 août 2020 à Saint Laurent en Grandvaux (Jura).**

Nous disperserons ses cendres, par une belle journée ensoleillée, dans cette montagne qu'elle aimait tant, face au Mont-Blanc, au milieu des anémones, des asphodèles, des campanules, des chardons blancs, des gentianes, des lys martagon, des nigritelles, des rhododendrons, des soldanelles et des trolles qui égayent les alpages, là où s'ébattent bouquetins, chamois et marmottes ...

**Ayez une pensée pour elle.**

**Saint Laurent en Grandvaux, le 30 août 2020 :**  
Rémy, Michel, Natacha et Hervé, Bruno et Béa, Muriel, Fabien et Laetitia,  
Oryanne et Anouk, Anaïs, Lucie, Florian, Maïna et Louison

*1973 - Avec Natacha,  
lui lisant "Le petit chamois  
des Perrons"*

## Lancement d'un projet de lutte contre la Covid-19

À la demande d'Allaye qui nous enjoignait de les aider à lutter contre la pandémie, nous avons monté un projet complet que nous avons pu soumettre pour co-financement auprès du GIP Yvelines Coopération internationale et développement ([YCID](#)) notre partenaire. En effet, le GIP YCID a initié cet été un appel à projets spécifique 'Covid-19' visant à permettre à ses adhérents la mise en place d'actions rapides pour aider à la lutte contre la pandémie.

Le dossier a été déposé et approuvé pour financement mi-septembre. Les actions prévues couvrent un large panel d'opérations. Elles sont déjà en cours et vont s'étaler sur 3 à 6 mois. Les photos présentes dans cette newsletter proviennent du terrain et sont le fruit de cette opération.

En premier lieu, 235 kits de lavage des mains vont être construits localement par des artisans et vont être répartis sur 9 communes, représentant plus de 170 000 habitants (chiffres 2009).

Les kits sont constitués d'un trépied métallique supportant un réservoir en plastique muni d'un robinet (voir photos). Chaque kit sera mis en place avec un carton de 100 savons artisanaux produits localement. En vue de compléter ces installations, 100 flacons de 500 mL de gel hydroalcoolique sont prévus dans les lieux de passage, là où il y a le plus de monde.

Parmi les lieux ciblés pour ces deux types de dispositifs, on relève : les marchés, les lieux de culte, les écoles, les centres de santé communautaires...



En parallèle, la coopérative de femmes Méré Bara va produire 1 000 cache-nez lavables en tissu qui seront distribués aux personnes les plus fragiles, notamment les anciens.



Enfin, un volet communication vient compléter l'ensemble. Des émissions radios vont être diffusées pendant 3 mois sur deux radios communautaires : radio Kamba à Sangha et la radio FM de Bandiagara. Les contenus seront variés et feront intervenir des médecins, des conseils de prévention, des témoignages... en langues Dono So et Tomo So.

De plus, des crieurs de rue rappelleront les mesures et précautions d'usage pour éviter la propagation du virus.

L'ensemble de ces actions représente un budget de plus de 13 000 €. Nous remercions vivement ici l'YCID pour sa contribution financière et l'ensemble des donateurs qui ont rendu possible la mise en place de cette action.



### Le GIP YCID, kézako ?

Le groupement d'intérêt public Yvelines Coopération Internationale et Développement est l'organisme mis en place par le Conseil départemental des Yvelines pour animer et aider au déploiement des actions de coopération internationale. Le département consacre 1 euro par an et par habitant à ses actions internationales.

Créé en 2015, il regroupe près de 300 membres : associations, collectivités locales et entreprises du territoire.



## Nouveau projet de périmètre maraîcher à Gagnaga

À la suite des périmètres maraîchers construits en 2015-17, plusieurs villages avaient manifesté leur intérêt pour ce type d'infrastructure. Nous renouvelons aujourd'hui l'opération sur la commune de Wadouba. Le périmètre maraîcher du village de Gagnaga sera co-financé par l'YCID et l'association Plaisir Jeunesse.

La population de Gagnaga est composée de 448 femmes et de 367 hommes. Ce projet est porté par l'association Wanama des femmes de Gagnaga (AWFG), dirigée par Mariam Tembiné (photo ci-jointe). Elle a été constituée en juillet 2018 et comprend 60 membres (photo ci-dessous). Elle a plusieurs objectifs dont la promotion de l'agriculture, la lutte contre la pauvreté, le développement socio-économique de ses membres.



Au-delà des membres de l'association, c'est tout le village qui sera bénéficiaire de cette production alimentaire nouvelle et des revenus supplémentaires générés. La formation des membres de la coopérative sera prise en charge par Allaye Karembé, directeur du Centre multifonctionnel de formation professionnelle (Agro-sylvo-pastoral, culture et tourisme).



Les artisans sollicités pour les travaux et le centre de formation seront aussi gagnants et nous contribuons à la pérennité de leurs activités grâce à la mise en place de ce projet.

Ce périmètre maraîcher de 2 ha, répond aux besoins essentiels de la population qui doit faire face à une instabilité politique et des aléas climatiques récurrents. Il s'avère, compte tenu de notre expérience sur le terrain, que renforcer l'autonomie alimentaire des familles grâce à des coopératives de femmes maraîchères est un des moyens les plus efficaces sur du court, moyen et long terme.



Les photos présentées ont été prises lors d'une mission de préparation du projet en septembre dernier. Cette rencontre a permis de nombreux échanges et la confirmation de la motivation des acteurs locaux. Ci-dessous : réunion avec le chef du village et visite de la parcelle.



## Nouvelles des projets en préparation

*Le contexte toujours difficile localement au pays Dogon et la crise sanitaire internationale ont des conséquences sur nos activités. Voici un bilan concernant les projets précédemment évoqués ici.*



### **Maternité bioclimatique**

Pas d'évolution majeure sur ce dossier. Il est toujours en attente d'une régularisation de la situation au pays Dogon pour passer en phase de réalisation. Tous les détails ici : <https://sanghapaysdogon.fr/nos-actions/projet-de-maternite/>

### **Dispositifs de filtration d'eau**

Pour le moment, cette action n'a pas été engagée du fait de la désorganisation générale du transport aérien et des difficultés d'acheminement prévisibles pour des colis à faire parvenir au centre du Mali. Nous restons en veille pour initier cette opération dès que possible au niveau international et local.

### **Réparation du périmètre maraîcher de Bolimba**

La situation sécuritaire dans le secteur ne nous permet pas d'envisager d'intervenir pour le moment pour la remise en état suite aux dégâts occasionnés par les inondations.



## Parlez du Comité autour de vous !

Comme vous l'aurez constaté, les besoins sont conséquents et les projets à conduire multiples. Or, depuis 10 ans, nous avons perdu la moitié de nos donateurs. Chaque don compte ; aussi, nous vous demandons de **diffuser cette newsletter autour de vous**, de **parler de l'association** dans votre entourage. Si chacun d'entre nous mobilise une personne, une famille, nous doublons mécaniquement le nombre de contributeurs !

Pour vous aider dans cette tâche, n'hésitez pas à mobiliser les différentes ressources suivantes :

- ✓ notre site web : <https://sanghapaysdogon.fr/>
- ✓ notre page Facebook : [www.facebook.com/comite.aide.Sangha](http://www.facebook.com/comite.aide.Sangha)
- ✓ notre kit de présentation (2018) disponible ici : [https://sanghapaysdogon.fr/kitpresentationcas\\_voctr18corr/](https://sanghapaysdogon.fr/kitpresentationcas_voctr18corr/)

Pour toute question ou suggestion, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [comite.sangha@gmail.com](mailto:comite.sangha@gmail.com)

Merci infiniment.

L'équipe du Comité



« Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies » - Oscar Wilde

## BULLETIN DE PARTICIPATION

(ou directement sur notre site [www.sanghapaysdogon.fr/contribuer/](http://www.sanghapaysdogon.fr/contribuer/))

à retourner accompagné du chèque libellé à l'ordre de « Comité d'Aide à Sangha »  
à Comité d'Aide à Sangha, chez M. et M<sup>me</sup> Faure, 11 rue du président Wilson, 94250 GENTILLY

M. et/ou M<sup>me</sup> -----

Domicilié-e-s à -----

Courriel<sup>1</sup> : -----@-----

Verse-nt la somme de<sup>2</sup>  €

- Souhaite-nt que la participation soit plus particulièrement affectée à :
  - l'ensemble des actions,  l'eau et l'agriculture,  la santé et la maternité.
- Souhaite-nt être considéré par le Comité comme :
  - donateur  membre adhérent de l'association

<sup>1</sup> L'adresse électronique nous permet de vous envoyer nos newsletters en diminuant nos frais de fonctionnement

<sup>2</sup> Un reçu vous sera adressé en début d'année prochaine à fournir en tant que justificatif à l'administration fiscale.